

DIEU - PATRIE - FAMILLE

GAZETTE DES CAMPAGNES

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II. Vol. 8— No 44

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE, (Kamouraska)

22 septembre 1949

LA CRISE MONETAIRE vue par un profane

Le Coup de Tonnerre.

A la fin de la semaine, la radio nous a dit que la Grande-Bretagne dévaluait sa livre, de \$4.08 qu'elle était, à \$2.80, par rapport au dollar américain... Les Etats-Unis semblèrent bien prendre la chose; et le Canada aussi.

Mais en Europe on a eu plutôt peur, et la France a accusé nettement Londres d'avoir voulu s'accaparer le marché de l'Europe, en baissant ainsi sa monnaie. On parle même, en Europe de l'ouest, d'une guerre des prix, comme on a parlé d'une guerre des armes. Et 20 pays ont réduit leur monnaie, en signe de défense.

Les prophètes sont réticents. — En savent-ils trop long sur le maniement des devises? — En tout cas, ils ne président rien. Peut-être se réservent-ils de tirer sur la monnaie comme "on tire sur du caoutchouc" pour employer l'expression de feu Al. Smith, défait naguère à la présidence par M. Hoover?

La banque du monde.

Les Britanniques sont devenus puissants à cause de leur suprématie maritime qui leur a permis de nettoyer les mers de la piraterie, et par le fait, de protéger les nombreux marchés qu'ils organisaient, *urbi et orbi*. Mais en se créant des comptoirs un peu partout, les Britanniques ont créé ici des protectorats, là, des colonies; et dans le filet, on avait recueilli l'Inde, l'Afrique-sud, et des territoires inviolables, au coeur de la Chine, etc., etc. A côté du vaste empire politique, il y avait encore un plus vaste empire économique.

L'emprise économique sur certains pays de l'Amérique du Sud, — l'Argentine et le Chili — par exemple, assurait un approvisionnement aussi régulier que formidable, de viandes, de peaux brutes, de laine brute... On y revendait des moutons et boeufs de race, à fort prix; des produits manufacturés de toute sorte: tissus ouvrés, machines, etc. Les profits réalisés dans l'échange de produits finis contre des produits bruts coûtant peu — à cause du bas prix de la main-d'oeuvre — et dans les transports maritimes, (à la charge du vendeur ou de l'acheteur, comme on devine bien) firent de la Grande-Bretagne, pendant quelques siècles, le siège d'un empire économique d'une puissance incroyable.

On n'établit pas un rouage semblable sans y montrer de la vision, de l'application et de l'honnêteté, industrielle ou commerciale, principalement en traitant avec des pays libres. Dans les colonies, ce fut un peu moins bien; dans l'Inde par exemple, on ne pouvait pas fabriquer du sel, ni de textiles. On se rappelle que le Mahatma Gandhi passait son temps à entraîner son peuple à la "désobéissance civile" sur ces deux sujets: recueillir du sel, et filer de la laine... Etc., etc.

Ce que nous apprend l'histoire.

L'Inde a repris sa liberté; l'Irlande a repris sa liberté; la Chine n'est plus une terre où il fait bon de mettre dans des caves de grosses réserves d'or pour... soi! Etc., etc. Il y a une liquidation évidente de l'empire britannique; comme autrefois, il y a eu une liquidation de l'empire romain. Les raisons? Exactement les mêmes! Autrefois, dans l'entreprise romaine il n'y avait plus assez de Romains; pas plus dans les armées que dans les champs. Rome avait ses "pubs", sa "gentry", toute une population, (à tous les degrés de l'échelle sociale), qu'elle gardait à ne rien faire... ou si peu.

Rome aussi reçut des cadeaux, pendant des centaines d'années... Elle avait prélevé sur l'étranger qu'il fallait pour se développer et les choses allèrent bien tant que Rome développa son empire: elle vivait sur ses victoires militaires et économiques...

Aux derniers siècles de sa puissance, Rome eut, elle aussi, ses Churchill, à la fois hommes de tête et de poigne, et ses Cripps qui savaient faire parler la monnaie, même ses Atlee...

Seulement, le système, appuyé sur des principes faux, — sur ce qu'on pouvait tirer de l'étranger, et des nationaux — avait amené un malaise terrien considérable. Les paysans, craignant les publicains, ou collecteurs d'impôts ne tinrent plus en place, et se... sauvèrent, ici et là, pour tomber d'une poursuite en l'autre, si bien qu'ils se découragèrent! La machine de l'Imperium exigeait trop de combustible. Et les hommes les plus remarquables ne firent que retarder l'échéance...

L'imperium manquait de vrai Romains, d'Agriculture, de victoires... et... d'argent. L'immense machine politique, d'un perfectionnement inouï, était trop dispendieuse à maintenir, et il fallut avoir recours à trop de bonne volonté de la part des Germains, des Francs et de cinquante nations barbares qui trouvèrent beaucoup plus simple, quant à faire les frais de l'affaire, de s'en rendre les maîtres.

On se défend de son mieux.

La guerre, qui a imposé un fardeau terrible à la Grande-Bretagne, a hâté sa capitulation monétaire, si elle n'a pas encore amené sa capitulation industrielle. D'autres pays, comme la France, disposant d'une agriculture solide, malgré le coût énorme des deux dernières guerres (en hommes, en destructions et en argent), sont tout de même arrivés à remonter la pente, et à assainir leur monnaie après cinq années de travail; et peut-être rien qu'en "laissant aller les choses" comme le disait le Premier Ministre Queuille, dernièrement.

En Grande-Bretagne, l'agriculture est totalement déficitaire. On a opéré un redressement considérable, soit; mais le voyageur y voit encore d'immenses parcs en gazon, et une bonne proportion de la terre cultivable conservée inactive pour des raisons sentimentales, soit! mais que l'étranger prise un peu moins bien, surtout lorsqu'il est partie à des contrats de vivres à rabais.

Les deux dernières guerres ont généralisé l'adoption des méthodes modernes industrielles dans des pays qui, sans la guerre, auraient continué à traîner de l'aile: le Canada, par exemple, qui a tout de même conquis une place enviable, et grâce à Dieu un semblant de fierté qui a bien tardé à venir. Car, ne l'oublions pas, en 1999, — peut-être avant — le Canada, aura plus de population que les Iles Britanniques; et il aura à sa disposition, sans avoir à négocier pour des frontières, un immense empire industriel et agricole.

Vienne alors un coup dur, et un tel pays vit de lui-même, comme le fait notre habitant, aux jours de crises!... Une nation ainsi pourvue peut envisager un avenir assez lointain, surtout aux époques où les "arpents de neige" n'inquiètent plus personne et parce que devenus un actif...

Il n'en n'est pas de même, en Grande-Bretagne. Le commerce, l'industrie, les transports maritimes sont les seuls moyens d'établir des bénéfices pour s'acheter... de la nourriture! Ca a bien marché tant que l'Empire croissait, et pouvait vivre sur

ce qu'il obtenait à bon marché de pays en tutelle ou franchement dominés. Aujourd'hui, les comptoirs s'en vont ou se libèrent les uns après les autres; et l'influence morale britannique n'est plus capable de contrebalancer l'idée de libération qu'à la longue les peuples ont appris à caresser, parce que devenue... une nécessité économique pour eux!...

La Grande-Bretagne se défend. Elle lutte héroïquement. Du moins, elle ne se prive pas de l'affirmer; mais d'autres aussi l'affirment, ce qui est encore mieux. Vivre héroïquement, ce n'est pas un monopole et ça se fait aussi au pays du dollar canadien, principalement dans le Québec rural et dans le peuple urbain de basse classe, qui doivent se contenter du nécessaire, et qui doivent le gagner à huit heures et plus de travail par jour. On se demande si, en ces pays d'héroïsme et de socialisme de là-bas, on se contenterait de la vie de la majorité de nos gens... d'ici! Ce ne sont pas les immigrés, qui f... le camp, qui démontrent le contraire!

Et pourtant, ici, ce ne sont pas les ressources naturelles qui manquent.

Le dollar canadien à 0.90 sous.

Le Canada a fait un ajustement monétaire, lui aussi après vingt autres pays, afin de contrebalancer un peu les effets de la baisse de 30 p. c. de la livre sterling, et conserver son commerce avec les pays de cette zone. La Russie vient de faire de même, elle aussi, si nous avons bien compris la radio... Ca n'augure rien de bien profitable... Il semble que chacun se gare du mieux qu'il peut contre la fuite éventuelle de son commerce...

Il arrivera un bon matin que, à peu près seuls, les E.-U. resteront avec un dollar à fort prix...

Et c'est ici que le mystère de la monnaie est à son plus creux... Si nous y revenons la semaine prochaine?

L.-de-G. Fortin.

La "Gazette des Campagnes" est publiée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, par Fortin & Fils, Imprimeurs.

— Elle paraît le jeudi de chaque semaine.

Abonnement: 1 an \$2.00
6 mois \$1.25
Le numéro \$0.05
Directeur: L.-de-G. Fortin.

EXPOSITION DE CHEVAUX

L'exposition de Chevaux aura lieu mardi, le 6 octobre, à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Résidence: 241, Joffre.

Tél.: 7-2807

FERNAND SIROIS, L.S.C., C.G.A.
COMPTABLE AGREE

76, Rue St-PIERRE, QUEBEC.

Tél.: 2-6039

Hygiène à suivre

Le ministère de la Santé fait un nouvel appel en faveur de l'hygiène.

Sans la collaboration de tous, dit-il une société ne saurait bénéficier des avantages de l'ordre. Voulez-vous que votre ville soit propre, bien tenue et qu'on y respecte l'hygiène et la santé de la population, faites-vous les apôtres de l'hygiène dans votre ville ou votre village et commencez par mettre en pratique les conseils suivants:

Faites vos achats de viande dans les établissements où l'on respecte les préceptes de l'hygiène, où le personnel a le souci de la propreté.

Faites vos achats d'épicerie dans les épicerie bien tenues, surtout dans celles où les denrées alimentaires qui ne sont pas enveloppées, ne sont pas exposées aux poussières, ni aux mouches, où les biscuits, et les bonbons sont manipulés avec le soin voulu.

Exigez de votre laitier, un lait de première qualité; qu'il soit transporté dans un véhicule propre et dans des contenants impeccables.

En refusant d'accepter le pain si le livreur n'a pas de panier destiné exclusivement à cette fin, vous l'obligez à respecter les lois de l'hygiène.

Si vous prenez vos repas dans un restaurant ou dans toute autre salle publique, ne fréquentez que les endroits dont le personnel offre toutes les garanties de la propreté et de santé requises. La contamination est si facile.

N'allez chez le barbier que si vous êtes certain de la propreté de son établissement. Exigez un drap immaculé, des serviettes non utilisées, un blaireau et un rasoir stérilisés. C'est votre droit strict.

Et vous madame qui fréquentez telle ou telle maison de coiffure, ne tolérez aucune atteinte à la propreté. Les instruments dont on se sert doivent être désinfectés avant de vous toucher.

Au marché, exigez que les viandes soient enveloppées dans du papier brun et propre. Consultez votre inspecteur sanitaire au moindre doute.

S'il y a une rivière, un ruisseau ou un autre cours d'eau près de chez-vous, il est interdit d'encombrer les rives avec des débris.

Suivez ces conseils et vous aurez fait beaucoup pour la sauvegarde de votre santé et de celle de vos concitoyens.

4,771 Canadiens sont morts de tuberculose. 2,201 dans Québec

Selon un rapport préliminaire du Bureau fédéral de la statistique, 4,771 Canadiens sont morts de tuberculose en 1948, soit un taux de 37.1 par 100,000 de population, le plus bas jamais enregistré. En 1947, le nombre total des décès avait été de 5,453 (taux de 43.4).

Les taux de 1948, par province, ont été les suivants: Ontario, 19.2 (au lieu de 24.9 en 1947); Saskatchewan, 26.8 (27.7); Alberta, 30.6 (32.0); Manitoba, 38.0 (41.7); Nouvelle-Ecosse, 38.9 (49.8); Ile du Prince Edouard, 39.8 (67.0); Colombie canadienne, 40.8, (51.3); Nouveau-Brunswick, 45.7 (53.2); Québec, 58.4 (65.6).

Comme on peut le constater, il y a progrès sur toute la ligne. La plus forte diminution de taux (27.2 points) est attribuée à l'Ile du Prince-Edouard, mais il faut tenir compte que cette province compte moins de 100,000 de population, de sorte qu'une légère variation dans le nombre de décès modifie considérablement le tableau. La réduction est plus frappante en ce qui concerne la Nouvelle-Ecosse et la Colombie canadienne (près de 11 points dans l'un et l'autre cas). Et la palme revient sûrement à l'Ontario, qui a réussi à diminuer de 5.7 points un taux déjà remarquablement bas.

Dans Québec, la situation s'est nettement améliorée. Le taux de 1948 est inférieur de 7.2 points à celui de 1947, qui marquait lui-même une baisse de 6.6 points. Comparativement au taux de 1946. Nous n'en avons pas moins enregistré 46 pour cent des décès tuberculeux de tout le pays, soit 2,201 sur 4,771, ce qui ne correspond nullement à notre influence numérique (30 p.c.) Par contre, il faut se rappeler qu'en 1930, avec une population beaucoup moindre nous avions 3,350 décès par tuberculose, 1,149 de plus que nous en avons rapporté en 1948. Au début du siècle, notre taux était de près de 200; en 1932, quand celui de l'Ontario s'établissait à 46.2, le nôtre atteignait encore 102.5. Il est juste d'ajouter que Montréal, l'an dernier, n'avait que 50.1 décès par 100,000, alors que le taux de la province était de 50.4.

Fédération des C. de C. des Jeunes du Québec

La Fédération des Chambres des Jeunes entend "scruter" le problème — Article important du programme de l'année. — Le Conseil trace un programme d'envergure — Les recommandations du congrès de Rouyn. — Une brillante et fructueuse année en perspective.

Le Conseil de la Fédération des Chambres de commerce des Jeunes de la province de Québec a tenu récemment à ses bureaux à Montréal, une importante réunion. C'était la première assemblée depuis le Congrès Provincial de Rouyn. Un programme d'envergure a été établi, basé sur les recommandations du dernier congrès. Dix-sept membres sur une possibilité de dix-neuf, comprenant les membres de l'Exécutif et les représentants de toutes les régions de la province, assistaient à la réunion.

L'une des principales questions étudiées se rapportait aux bourses d'études pour la jeunesse, objet d'un vœu adopté par le congrès de Rouyn. Considérant l'importance primordiale de la question pour les jeunes, le Conseil a décidé d'en faire l'étude sous tous ses angles, tout d'abord en procédant à un inventaire aussi complet que possible des bourses de toute nature mises présentement à la disposition des jeunes, et des besoins actuels. De cette étude découleront nécessairement certaines recommandations en vue d'améliorer la situation. Un comité spécial a été formé pour accomplir ce travail d'assez longue haleine, et s'est mis immédiatement à l'oeuvre. Sa première tâche consiste en la préparation d'un mémoire sur la question qui sera soumis à la Commission des Arts, des Lettres et des Sciences lors de ses séances à Montréal dans quelques semaines.

Un autre comité a été chargé de donner suite à la résolution au sujet de la route Trans-Canada, adoptée par l'assemblée générale annuelle en juillet, par laquelle on réclame pour la province de Québec, une juste part dans le tracé de la route Trans-Canada. Une résolution de même nature a été adoptée par les Chambres Senior de la province lors de leur récent congrès à Hull.

L'urbanisme figurera également au programme des Chambres des Jeunes du Québec pour l'année courante. Un plan de travail sera mis à la disposition de toutes les Chambres, qui leur permettra de faire les démarches nécessaires dans leurs villes respectives, pour que l'urbanisme occupe la place qu'il mérite, dans la politique des autorités de toutes les villes de la province.

Plusieurs autres questions ont été étudiées: continuation de la tenue d'expositions industrielles et commerciales, d'exposition et semaine de santé, lancement d'une grande campagne d'abonnements à "Jeune Commerce" par l'entremise des Chambres, généralisation de festivals des écoliers, poursuite du programme de promotion touristique inauguré il y a deux ans avec comme thème "Vers Québec, foyer français", etc., sans parler de l'organisation de tournois oratoires, de parlements-écoles et de conseils de ville modèles, d'une journée d'étude pour tous les officiers des Chambres etc., etc. La besogne a été divisée entre différents comités, qui devront faire rapport dès la prochaine réunion du Conseil, à Montmagny, le 15 prochain.

Au cours de leur séjour à Montréal, les membres du Conseil de la Fédération furent les hôtes de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, qui reçut le groupe à dîner au Club Canadien. Le président de la Chambre des Jeunes de Montréal, M. Guy Forget entouré de son Exécutif, reçut les visiteurs.

Assistaient à la réunion, Me J.-Peul Grégoire, de Montréal, président; André Gagnon, président ex-officio; Ralph Bourassa, de Montréal, 1er v.-président; Maurice Girard, de St-Jérôme, 2e v.-président; Alfred Lévesque, de Québec, secrétaire; André Fabien, de Montréal, conseiller juridique; Maurice Perron, de Valleyfield; Jean Champoux, de Sorel; Paul-Emile Douville, d'Acton Vale; Bertrand Caron, de Victoriaville; Jean-Paul Bérubé, de Riv.-du-Loup; Julien Dumont, de Lévis; H.-Paul Martin, des Trois-Rivières; Pierre Carrier, de Joliette; J.-A. Laurin, de Montréal; Fernand Leblanc, de Montréal, tous administrateurs de la Fédération; Daniel Johnson, de Montréal, conseiller juridique de la Chambre de commerce junior du Canada; Paul-Henri Lavoie, de Montréal, chef du secrétariat; Gaston Rioux, assistant-chef du secrétariat; Louis Dussault, ex-président du Jeune Commerce de Québec; Guy Forget, président de la Chambre des Jeunes de Sorel; Téléphore Demers, président de la Chambre de commerce d'Otawa et Maurice Côté, chef du secrétariat de la C. de C. des Jeunes de Montréal.

La préservation de l'enfance contre la tuberculose, par la méthode de Granger.

Résumé d'un travail présenté par M. le Dr P. F. Armand-Delille (Paris.)

L'oeuvre de Préservation de l'Enfance contre la Tuberculose a été fondée par Granger, en 1903, elle a donc plus de 40 ans d'existence. Son but, comme chacun le sait aujourd'hui, est de soustraire l'enfant en contact contagieux, en le plaçant dans une famille saine à la campagne où il reste pendant la durée de la maladie du parent dangereux.

Les résultats sont particulièrement remarquables puisqu'ils font tomber la mortalité des enfants exposés de 400 à 10 par mille.

L'oeuvre Granger a créé des Filiales dans toute la France et actuellement elle protège environ 6,000 enfants. Elle a de plus servi de modèle et beaucoup d'Oeuvres réalisent suivant le même principe, la préservation d'enfants exposés à la contagion.

Ses résultats économiques sont également des plus importants à connaître: alors qu'il faut aujourd'hui plusieurs millions pour guérir un tuberculeux et rendre à la Société un capital social malheureusement hypothéqué, l'Oeuvre de Préservation de l'Enfance contre la Tuberculose, pour une dépense 10 fois moins élevée, conserve à la Société un capital social neuf.

La vaccination par la B.C.G. protège l'enfant contre les causes accidentelles de contamination, mais elle ne communique pas encore une résistance suffisante pour permettre l'enfant de vivre continuellement auprès d'un porteur de germes.

Jusqu'au jour où une médication antibiotique permettra de guérir immédiatement la maladie, cette Oeuvre qui a été imitée en Belgique et au Canada continuera à fonctionner pour réduire l'extension de la maladie.

En France, l'Oeuvre ayant fait ses preuves, elle a été intégrée en 1945, par l'ordonnance du 31-10-45, dans l'organisation de la lutte contre la Tuberculose, en ce sens que les enfants à préserver sont pris en charge par le Département, au même titre que les enfants envoyés en préventoria ou en sanatoria.

L'heure d'été à Ste-Anne jusqu'au 30 octobre.

Par décisions des autorités municipales et avec entente avec les autorités religieuses, l'heure d'été restera en vigueur à Ste-Anne jusqu'au 30 octobre, exclusivement.

C'est pourquoi nous avons cru utile de donner à nos lecteurs le communiqué relatif au nouvel horaire que Radio-Canada adoptera à partir de dimanche, le 25 septembre, à minuit.

Découpez ce coupon d'abonnement:

C'EST votre JOURNAL: REPANDEZ-LE!

"Gazette des Campagnes"

Veillez trouver ci-inclus le montant de \$..... pour abonnement au journal:

La "GAZETTE des CAMPAGNES"

du..... au.....19...

Nom de l'abonné:.....

Adresse.....

Ancien abonné () Nouvel abonné ()

Lors de leur prochaine réunion à Montmagny, le 15 octobre, les membres du Conseil de la Fédération des C. de C. des Jeunes de la province de Québec seront les invités de M. Julien Dumont, de Lévis, administrateur de la région de Québec.

Page d'HISTOIRE REGIONALE

Les terres de la GRANDE-ANSE et DES AULNAIES

par Léon ROY

(Suite)

Le 28 avril, Joseph Martin (1713-post 1763) et Marie-Rosa (lie) Peltier (17....-post 1763, son épouse, habitants de la rivière St-Jean, seigneurie de la Pocatière, paroisse Sainte Anne, (64), vendaient à François Peltier tous leurs droits en la succession de feu Gabriel Peltier.

Le même jour encore, Bernard Peltier cédait à son frère Pierre 2 perches et 13 pieds de terre de front, alors que Pierre Peltier transportait à son frère Bernard, en contre échange, 5 perches et 6 pieds de terre de front, situées sur la terre de feu Charles Peltier, leur père.

Et le lendemain, 29 avril, Pierre Chouynard le cadet (1702-90) et Marie-Anne Peltier (1725-73), sa femme, habitants du Port-Joly, fondés du pouvoir de Marie-Thérèse Peltier (1706- post 1756), veuve de Jacques Bélanger (1699-1756), vivant de Bonsecours, vendaient à Pierre Peltier leurs droits dans la terre de feu Gabriel Peltier, de 2 arpents et 6 perches de front.

Finalement, c'est Jacques Pelletier (1721-post 1805, qui se porta acquéreur de toute la terre de feu Gabriel Pelletier. En effet, le 27 avril, *Charles Peltier, Bernard Peltier, François Peltier tant en son nom que fondé du pouvoir de feu Joseph Peltier, son frère, que comme étant aux droits de Joseph Martin, par l'acquisition qu'il a faite de Joseph Martin; Pierre Chouynard tant pour lui que fondé du pouvoir de Marie-Thérèse Peltier, veuve de Jacques Bélanger; Jean Morin, Jean Morneau, Pierre Peltier, tous héritiers de feu Gabriel Peltier, leur frère et beau-frère, demeurant en la seigneurie de l'Islet-Saint-Denis (?) et du Port-Joly, vendaient à Jacques Peltier, leur frère et beau-frère, demeurant en la en la seigneurie de l'Islet-Saint-Denis (?) , tous leurs droits et prétentions qui leurs sont eschues dans une terre de trois (?) arpents de front sur une demie lieue de profondeur ainsi que dans la grange construite sur la d. terre scysoye et scituée en la seigneurie de la Pocatière (?) et leur provenant de la succession de défunt Gabriel Peltier, leur frère et beau-frère et aussy dans un quart d'arpent de terre de front, enclavé en la concession de feu Dessaint dit Saint-Pierre, grand-père des susdits vendeurs et acquéreur.*

Non seulement notre tabellion situe-t-il la terre de feu Gabriel Pelletier à la Pocatière, mais il oublie de nous en donner les bornes. Qu'importe, puisque l'acte de partage qu'il rédigea, le même jour permet de bien situer la terre en question (Voyez la terre suivante, de Pierre Pelletier).

Nous constatons en outre qu'entre 1758 et 1765, la terre Jacques Pelletier, qui porte présentement le No 51 du cadastre officiel de Saint-Roch (avec l'emplacement NO 52), était bornée au nord-est par Pierre Pelletier, son frère, et au sud-ouest par Joseph Gerbert. Dès lors cette terre a une longueur de 2 arpents et 6 perches ou 2 arpents et 7 perches. Nous avons vu que la terre de Gabriel Pelletier, qui avait 3 arpents et 9 perches de front, entre 1746 et 1748, n'avait plus que 2 arpents et 6 perches de largeur, à sa mort, en 1756, soit une perche et trois pieds de moins. Or, les portions de terre suivantes (du nord-est au sud-ouest) réunies forment bien la largeur totale de cette dite terre de Jacques Pelletier:

	Arp.	Perh.	Pds.
Acquis de Gabriel Pelletier (1719-56)	1		3
“ des héritiers Lizot	4		3
“ de Ch. Pelletier, fils (1701-69 (No 8b)1	3		6
“ des héritiers de Jos. Pelletier (1702-56) No 8c),	8		6
Terre de Jacq. Pelletier (Nos 51-52 du cadastre)	2	7	0

Voici ce que donne le recensement de 1762 (36), sur la famille de *Jacq. Pelletier, segt.*, mentionnée immédiatement après celle de Joseph Ouellet, *aid. maj.*, et avant celle de Basile Saint-Pierre, *sergt.*: 1 homme, 1 femme, 1 enfant mâle au-dessus de 15 ans; 3 enfants mâles au dessous de 15 ans; 4 enfants femelles; 7 arpents de terre; semences en 1762: 25 (boisseaux); 1 boeuf, 4 vaches, 6 taurailles; 16 moutons, 1 cheval et 5 cochons.

On voit par le titre-nouvel accordé, le 10 août 1765 (gr. Louet fils) que cette dite terre de Jacques Pelletier a 2 arpents et 6 perches de front et est bornée au nord-est à Pierre Pelletier et au sud-ouest à Joseph Gerbere, à lui appartenant (avec d'autres terres) tant pour lui avoir été cédé à titre de donation par Charles Pelletier et Barbe St-Pierre ses père et mère par acte passé devant Me. Dionne, Not. le 1er décembre 1756 (?) que par échange fait avec Julien Pelletier (né en 1741, fils de Charles (1701-69).

Né vers 1721, Jacques Pelletier, sergent de la milice de Saint-Roch, en 1762, était lieutenant lors de l'invasion de 1775. Il décéda peu après 1805. Avant 1796 cette terre (Nos 51 et 52 du cadastre actuel) était passée à Charles Pelletier (Cf: gr. L. Cazes, 27 janvier 1796), qui devait être l'un de ses fils, né après 1764. Jacques Pelletier avait épousé Marie-Anne Roy-Desjardins, en 1747. Voici la plupart de ses enfants qui vivaient encore en 1785: Marie-Euphrosine, née en 1752 et mariée à Sébastien Michaud, en 1772; Barthelemy, né en 1758 et décédé après 1816, il épousa Suzanne Marquis, qui mourut après 1840; Jean-François, né en 1760; Charles, né après 1764; et Joseph, mariée à Jean Castonguay.

Entre 1821 et 1859, cette dite terre appartenait à Sylvestre Pelletier, qui devait être un fils de Charles. Au titre-nouvel qui lui fut consenti le 19 novembre 1821 (gr. J.-B.

Taché), sa terre porte le No 61, a 27 perches de front et est bornée au nord-est à Germain Pelletier, et au sud-ouest à François Pelletier; tandis qu'au cadastre (seigneurial) abrégé, en date du 31 janvier 1859, cette terre de Sylvestre Pelletier, de 2 arpents et 7 perches de front, sur 42 de profondeur, porte le No 177, et est bornée au nord-est à François Pelletier et au sud-ouest à François Pelletier, ce dernier étant propriétaire de la tranche nord-est de l'ancienne terre des Gerbert.

Comme nous l'avons dit, au plan cadastral officiel de 1881, cette terre porte les Nos 51 et 52 — le No 51 d'une superficie de 110 arpents et 54 perches; et le no 52 étant un emplacement de 2 arpents et 86 perches — ce qui correspond parfaitement à une terre de 2 arpents et 7 perches de front, sur 42 de profondeur. Entre 1884 et 1897, cette terre appartenait à Louis Pelletier. Présentement, bornée au nord-est à (feu) Charles Pelletier et au sud-ouest à Arsène Castonguay, cette terre appartient maintenant à M. Joseph Pelletier, fils du propriétaire précédent. On le désigne souvent sous les prénoms de Joseph-Louis (Joseph, fils de Louis), mais il signe: Joseph-Charles, pour se distinguer des autres Joseph Pelletier.

Sa terre comprend donc un peu plus de la moitié sud-ouest des 5 arpents de front originairement possédés par le premier concessionnaire, Jean Pelletier. Il semble que notre information permette de situer sur cette terre No 51 du Cadastre actuel la *vieille maison, très vieille*, que possédait, en 1743 (cf: Terrier) et en 1746 (cf: inventaire), Charles Pelletier (1671-1748), donataire de Jean Pelletier, son père. Elle se serait trouvée à environ 35 pieds à l'ouest de la ligne actuelle de séparation d'avec le No cadastral 50. Voici sur quoi nous nous appuyons pour tirer cette conclusion:

Au terrier de 1743, Charles et Joseph Pelletier, les fils issus du premier mariage de Charles Pelletier père, possédaient environ 2 arpents et 3 perches de front, où il n'y avait aucun bâtiment, situés au sud-ouest des 7 arpents et 7 perches de largeur restant alors à leur père. Or, c'est la tranche sud-ouest de ces 2 arpents et 3 perches joignant Gerbert, qui passa à Jacques Pelletier, en 1748, sur laquelle il n'y avait assurément pas de bâtiment. C'est sur la terre de Gabriel Pelletier, donataire de ses père et mère, que se trouvait évidemment la maison de ces derniers. Or, cette terre de Gabriel Pelletier joignait, par le sud-ouest, à la portion de terre de son frère Jacques. Et comme c'est Jacques Pelletier qui remplaça son frère à cet endroit (cf: titre-nouvel de 1765), il s'en suit que la *vieille maison, très vieille*, en 1746 (cf: inventaire), devait être sur la terre de celui-ci également, soit à peu près au centre des 5 arpents de front de Jean Pelletier père (1627-98).

Terre de Pierre Pelletier (post 1721-post 1800) Lot cadastral No 50

C'est le 27 avril 1756 que le notaire Noël Dupont procéda au partage de la terre de feu Gabriel Pelletier, entre ses frères et soeurs, conformément aux achats et aux échanges que ceux-ci avaient effectués entre eux. *Pierre Pelletier n'étant pas encore établi, écrit-il, et attendu que plusieurs de ses frères et beaux-frères luy ont vendu et cédé leur part dans une concession de 2 arpents et 6 perches de terre ca environ de front appartenant cy-devant aud. défunt Gabriel Peltier; pour faire son établissement le d. Pierre Peltier prendra tant sa part que celles qu'il achette de ses d. frères et beaux-frères desuite et joignant au nord est de la concession de Jacques Peltier son frère; en retournant au nord-est ensuite François Peltier prendra sa part, tant celle qu'il luy revient que celle (qu'il acheta le lendemain) de Joseph Martin ensuite les héritiers dud. défunt Joseph Peltier, le Sr Charles Peltier au nord et desd. parties. Et attendu que les sud. parties ne partagent pas également attendu que Charles Peltier, Joseph Peltier et la veuve Jacques Bélanger (issus du premier mariage de feu Charles Pelletier (1671-1748) ne partagent) que dans une moitié de la concession ou demouroit led. défunt Gabriel Peltier avec les autres héritiers, leur(s) frères, tous les susdits héritiers estant au nombre de 11 héritiers a partager dans un arpent et trois perches de terre de front ou environ qui fait a chacuns des susd. héritiers une perches et trois pieds trois pouces de terre de front sur la susdte. profondeur; et dans l'autre arpent et trois perches de terre qui se trouve encore pour partager ils ne se trouve que huit héritiers qui sont Bernard, François, Jacque, Pierre Peltier, Pierre Chouynard, Joseph Martin, Jean Morin, Jean Morneau, qui fait a chacuns des susd. héritiers une perche et onse pieds et demie de terre de front; les dites parties ne sont respectivement quitté.*

Au titre-nouvel, accordé à Pierre Pelletier, le 10 août 1765 (gr. Louet fils), on voit que sa terre (No 50 du cadastre actuel), de 1 arpent 8 perches et 6 pieds de front, sur 42 de profondeur, bornée au nord-est à François Pelletier (son frère) et au sud-ouest à Jacques Pelletier (son autre frère), lui appartient comme suit: (1o) 1 arpent à luy provenu de la succession de ses père et mère; (2o) 2 perches et 13 pieds, acquises (de Jean Morneau et Marie-Reine Pelletier), le 26 avril 1756, par acte devant Dupont, notaire à l'Islet; et (3o) 5 perches et 5 pieds, acquises de Pierre Chouynard et Marie-Anne Pelletier, sa femme (et Marie-Thérèse Pelletier, veuve de Jacques Bélanger) devant Dupont, notaire, le 29 avril 1756.

(à suivre)

Un rempart efficace contre le communisme

“Le réveil économique de Terre-Neuve sera assuré par le développement coopératif dans cette province, a déclaré le premier ministre Smallwood en appuyant le projet de loi favorisant l'établissement d'un ministère de pêcheries et de coopération.” Il ajouta qu'il était prêt à quitter la Chambre plutôt que de voir ce projet de loi mis de côté.

Le premier ministre parla vigoureusement en faveur du projet de loi. Terre-Neuve sommeil au point de vue économique et même s'il n'y a pas un seul communiste à sa connaissance dans la province, les gens sont plus satisfaits avec ce qui contentait leurs ancêtres dans le système de ventes et d'achats. “Nous aurons un mouvement coopératif dans l'Amérique du Nord ou nous aurons le communisme. Le rempart qui arrêtera le communisme ne peut être édifié que par ceux qui ont la vigueur et l'intelligence pour combattre et offrir un système contraire qui sera pratique.”

“Le mouvement coopératif est à la base même du capitalisme,” a ajouté le premier ministre. “Avec un système coopératif nous aurons 325,000 capitalistes dans Terre-Neuve au lieu de quelques douzaines.”

“Fermier Acadien”, août 1949.

“C'est la justice qui redressera les cadres branlants de l'édifice social et les remettra sur une assise solide. Mais, c'est une justice que la charité chrétienne suppléera là où la première n'est pas encore établie, et en attendant le moment inutilement rêvé pour ici-bas où tous les hommes comme toutes les pierres d'une maison seront vraiment à leur place et s'ajusteront à l'ordre social, pour le consolider et le rendre stable.

Parce que l'ordre des relations économique-sociales ne saurait du coup ni même jamais parfaitement se rétablir, faut-il que la charité supplée la justice et qu'elle retienne chez les grands et chez les petits les excès, qu'elle reconforte ceux qui souffrent déjà d'écrasement et de ruine. Sans la charité, la justice n'existera jamais assez pour refaire le monde”.

Cardinal Villeneuve.



URGENT!

ATTENTION:

Il manque des parents à 700 petits délaissés temporairement hébergés à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul numéro 680, Chemin Sainte-Foy, Québec

POUEZ-VOUS REMPLACER LEURS PARENTS INCONNUS ?

Si vous projetez cette incomparable charité ce geste héroïque et sauveur comme première formalité faites venir et remplissez

LE QUESTIONNAIRE DES PARENTS ADOPTIFS

Écrivez au...

TOUR de FRANCE Bretagne (I)

Commandant Lucien Beaugé

Commandant BAUGE.— Allo, monsieur l'annonceur. Et qui me vaut votre visite, ce matin?

Annonceur.— Vous devez vous en douter en me voyant. Il s'agirait de faire un autre petit tour de France.

B.— Et de quel bord allons-nous diriger nos pas?

A.— Ce serait plutôt à vous, professeur, de nous le fixer. Que diriez-vous de la Bretagne?

B.— Bon. Asseyez-vous. Je vous emmène. Pas en voiture. A moins d'être des profiteurs de guerre, les gens dans notre condition en France, n'ont pas les moyens de s'en offrir une. Le train onze, nos jambes se serait un peu lent. Et d'autre part, je ne suis plus capable de me payer ce luxe de ma jeunesse. Prenons l'express à Rennes. Le rapide de Paris vient d'arriver. Nous avons le temps de prendre un billet. Quelle classe?

A.— Je ne sais pas. Comme vous....

B.— Bien. Première. Gens riches. Prince du sang nouveau régime. Communiste. Secondes : Bourgeoisie aisée ; ce n'est plus mon cas. Troisièmes: Prolos. Ça vous va?

A.— Aussi bien qu'à vous.

B.— Et puis cela coûte moins cher. Par le temps qui court, si vous voulez vous offrir une bouteille de vin, vous vous apercevrez qu'on aura bientôt intérêt à la faire revenir du Canada. Malgré tout, cela vaudra encore mieux que de laisser nos piastres à la princesse, qui depuis la nationalisation, possède tous les chemins de fer. Et puis ici on ne mange pas d'ail.

A.— Pas d'ail?

B.— Oui, c'est l'ennui du midi. Tout le monde mange l'ail. Moi aussi d'ailleurs, quand j'y suis. C'est excellent pour la santé. Mais quand j'arrive du Nord, j'en ai perdu l'habitude, et dame! en troisième vous savez.... ça renifle....

A.— Oui, je vois ça.

B.— Ou plutôt, vous le sentez. Ici, l'inconvénient n'est pas le même. Le voyageurs crachent par terre.

A.— Allons donc?

B.— Une des vieilles habitudes invétérées de la crasse latine. Je pense que ça doit remonter à l'époque où les planchers des fermes étaient en terre battue. On n'en voit plus guère. Mais il y a la routine. Oh! Avec des bottes....

A.— Vous êtes défrisant....

B.— Allez! Allez! Venez vous asseoir. Et fumez! Ici, c'est permis partout. La tabagie est de rigueur.

A.— La tabagie?

B.— Oui, je sais.... Au Canada, une tabagie, c'est un marchand de tabac. En France, une tabagie, c'est un local où la fumée est assez épaisse pour qu'on ne se voie plus. Ne vous en faites pas. Au Canada, il y a les tavernes. Ici, en été, on boit sur la terrasse, devant la porte, sous la tente, en regardant les passants. Quand on est confiné à l'intérieur par la pluie, ou bien en chemin de fer, c'est la tabagie. En tout cas, il y a une chose qu'on ne nous enlèvera pas.

A.— Et quoi donc?

B.— La vue, tout simplement. Regardez-moi cette campagne-là. Des petits champs, deux arpents, trois arpents, pas davantage, tous séparés les uns des autres par des murs de terre. On appelle cela des fossés.

A.— Ça doit prendre un terrain énorme.

B.— Vous pouvez le dire. Et nous allons voir des coins de la "ceinture dorée, les terres à choux fleurs et à artichaux du bord de mer qui valent leurs 3 à 400.000 fr. l'arpent. Je dis 3000 piastres de votre monnaie, si ça ne vous fait rien. Vous comprenez que des fossés de neuf pieds de large à la base, ça en prend du sol. Sans compter que si vous remarquez, il y a des arbres sur chacun d'eux. Souvent c'est des chênes et les racines tracent en bas.

A.— Mais pourquoi tout cela?

B.— Deux raisons. La bonne et la mauvaise. Il faut se protéger du vent d'ouest. C'est la bonne. Mais on a multiplié les clôtures après 89 et la suppression du droit d'ainesse, par suite du morcellement, qui est maintenant à saturation. Résultat actuel: "Birth-controll!"

A.— Pas possible?

B.— Très possible, au contraire. Et très regrettable. Regardez-moi ces vergers de pommiers et ces choux, et ces salades et ces haricots: des "beans" comme vous dites. Les petits pois sont finis depuis juin. A perte de vue, de la culture maraîchère! Et vous n'êtes pas encore dans le plus beau. Ça c'est la Bretagne, mon bon! Il y a moins de cent ans, c'était une terre de vieux chênes, de landes et pâturages maigres. Aujourd'hui, courez après. Il y avait de la main-d'oeuvre et le goémon, ce que vous appelez le varech. Avec cela on a fait de la terre. Le sol, mon cher ami, ça se fabrique! Ce qui ne se fabrique pas, c'est le climat. Ici, on l'avait. Ni trop, ni trop peu.

A.— C'est formidable!

B.— Et ça? Combours.... La tour du More. Vous rappelez-vous Chateaubriand? Un peu plus vieux que le Canada cette forteresse rebarbative. Ça aussi, c'est formidable! Un morceau comme cela, dans ce paysage, suffit à expliquer un caractère.

"Ma soeur: te souvient-il
Des jours bénis de notre enfance?".....

Probablement quand il regardait la campagne par les fenêtres... Parce que la case, si elle ne manque pas de cachet, est plutôt rébarbative. On comprend l'évasion et la fuite en Amérique et l'idée de chercher le passage du Nord-Ouest, par terre. Les gars qui vivaient là-dedans ne devaient pas être des gens ordinaires. Mais de retrouver de pareils jalons dans la campagne, vous ne trouvez pas que cela vous racine?

A.— Vous pouvez dire.

B.— La nature éternellement jeune et toujours la même, avec sa parure à la nouvelle mode, et de loin en loin ces empreintes, ces étapes humaines! Certaines ne sont que des vestiges, complètement en ruines; mais on les garde tout de même. Aujourd'hui, on classe, on ne détruit plus. Ce n'est pas seulement une estampille dans un paysage. C'est cinq minutes de réflexion, même pour les esprits les plus frustes.

A.— Et on en trouve beaucoup de ces jalons?

B.— En masse.... Pas excessivement anciens. XIVème, XVème. A l'époque des Croisades, la Bretagne était réellement trop pauvre. Mais elle se couvre de bâtisses, de châteaux et d'églises, et d'une multitude de petites chapelles à l'époque de la guerre de Cent Ans. Un point, soit dit en passant qui m'a toujours laissé sceptique sur les horreurs de cette guerre. Aujourd'hui les guerres démolissent. Vous allez en voir quelque chose à St-Malo. Durant la guerre de Cent Ans, la France s'est couverte de cathédrales, et la Bretagne a commencé à exister au point de vue architectural. Et il y a un vieux proverbe qui dit: Quand la bâtisse va, tout va. Conclusion: je me demande si les ténèbres des "dark ages" ne sont pas dans les esprits des rédacteurs officiels de l'histoire. Cela vaudrait une investigation sérieuse. Mais que ces réflexions ne nous empêchent pas de jeter un coup d'oeil en passant sur la Rance.

A.— La Rance?

B.— On appelle cela un fleuve côtier. Mais vous savez, à côté du Saint-Laurent, ça mériterait le nom de ruisseau. Juste assez d'eau pour permettre aux ménagères de laver leur linge. Mais ce filet d'eau a trouvé une coupure dans le plateau, un fjord, qui lui donne du volume et de l'apparence. Et la mer rentre dedans et remonte fort loin, jusqu'à l'écluse de Dinan. De cette façon, pendant certaines heures chaque jour, le cadre, autour de ce filet d'eau est rempli. Les marées sont fortes ici. Nous avons trente pieds de montée d'eau à St-Malo. On arrive même à trente-six pieds au Mont-St-Michel dans le fond de la baie de Cancale. Cela dépasse les vingt pieds de Québec, mais cela ne vaut pas les quarante-cinq pieds de la baie de Fundy. Mais nous revoilà dans les choux.

A.— Pas beaucoup d'arbres par ici....

B.— Inutile. Il n'y a plus de pommiers, il fait trop de vent. Vous avez une vingtaine de milles à faire dans les cultures horticoles. Mais par exemple, ce que vous voyez, au-dessus du sol, ce sont les clochers. Et certains en valent la peine. Voilà Dol.

B.— Une belle église....

B.— La cathédrale Saint-Samsom. Les débuts remontent au XIIIème; mais dans ce temps-là, on mettait deux cents ans à construire une église. Nous sommes ici chez les Bénédictins et en liaison avec ceux d'Angleterre. Je crois même me rappeler qu'au moment de la renaissance catholique en Angleterre, il y a eu des échanges entre Dol et une des abbayes anglaises restaurées. Il n'y a pas 5000 habitants à Dol. La cathédrale est faite pour une paroisse du double... Mais nous reparlons. Toujours les choux. Nous en avons pour quinze milles encore.

A.— A Saint-Malo. Terminus! Tout le monde descend.

Radio-Canada, revient à l'heure solaire

Radio-Canada reviendra à l'heure solaire dimanche, le 25 septembre même si des grandes villes ont décidé de garder l'heure d'été jusqu'à la fin d'octobre.

Le réseau français adoptera donc l'heure Normale de l'Est qui sera celle de la plupart de ses auditeurs.

Ceux-là seuls qui habitent dans les régions qui gardent l'heure d'été devront tenir compte de ce changement en consultant les horaires de Radio-Canada. Quand ils voudront écouter une émission dans la journée, ils devront donc prendre soin d'ouvrir leur appareil une heure après l'heure indiquée.

Par exemple, "Le P'tit train du matin" commencera pour eux à 10h.30, "Un homme et son péché" à 8 heures, le "Résumé des nouvelles de la journée" à 11 heures, etc.

Il en résultera des ennuis pour une partie de l'auditoire de Radio-Canada, mais personne ne pouvait résoudre à la satisfaction de tous une situation impossible et embarrassante. Comme à l'ordinaire, toutes les précisions nécessaires sur le programme de la journée seront données "Sur nos ondes" chaque matin, à 10 heures.

Voyage d'Etude en Europe

MM. Jules Simard, sous-ministre de l'Agriculture, et Georges Maheux, directeur de l'Information et des Recherches, sont rentrés ces jours-ci d'un voyage de six semaines en Europe. Ils ont visité en Angleterre, France, Italie, Suisse, Belgique et Hollande les institutions d'enseignement supérieur agricole et les stations de recherches, en même temps qu'ils s'intéressaient à l'aménagement des fermes. Tous deux se sont déclarés très satisfaits de leur voyage. Ils y ont, en particulier, noté les progrès de la restauration agricole depuis la guerre, la perfection des cultures et le souci général de restituer au sol la matière organique. "Les stations de recherches de Versailles, de Gembloux (Belgique) et de Wageningen (Hollande) sont des exemples que le Canada pourrait suivre avec profit", ont-ils déclaré à leur arrivée.

La Tempête

LE SONGE d'UNE NUIT d'ETE

William Shakespeare n'a pas exploité au profit de l'enfance la veine du conte merveilleux ainsi que devait le faire — avec quel succès! — Charles Perreault un siècle plus tard. Certaines de ses oeuvres, cependant une fois adaptée pour l'enfance, peuvent rivaliser avec "la Belle au bois dormant" et les belles fictions orientales de Shéhérazade.

Claude Lussier jeune auteur montréalais, a fait de "la Tempête" et "le songe d'une nuit d'été", deux magnifiques contes féériques pour enfants. Le récit est réduit à ses grandes lignes, reconstruit en un style simple où l'on retrouve les expressions de l'étonnement, de la surprise, de l'imprévu qui fascinent toujours l'esprit de l'enfant. Génies, lutins, fées et esprit aériens interviennent dans le cours des événements et favorisent l'un ou l'autre des personnages. Nous assistons aux transformations les plus extraordinaires des hommes et des choses, ce qui ajoute encore à l'intérêt d'un récit déjà très captivant.

Après la lecture de ces deux contes on regrette que les meilleures oeuvres des grands écrivains ne soient ainsi adaptées à l'enfance.

Rien ne saurait mieux, croyons-nous ramener nos enfants, devenus grands, vers ces auteurs qui ont charmé leur enfance et auxquels ils doivent demander le meilleur de leur formation.

La Tempête, suivi de: le Songe d'une nuit d'été, est un volume de 61 pages, en vente partout et chez Fides, 25^{est}, rue Saint-Jacques, Montréal (1), au prix de \$0.50 (par la poste: \$0.55).

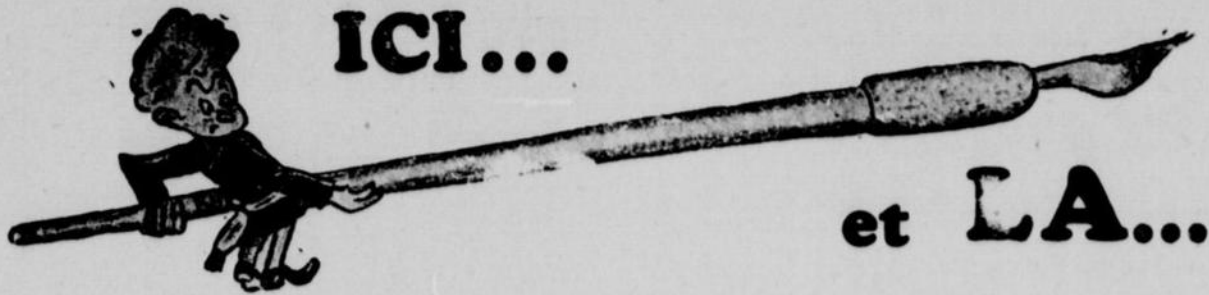
FAITES ÇA...

ET VOUS VIVREZ!

Ne crains rien de ce que tu auras à souffrir. Voici que le diable va jeter quelques-uns de vous en prison, afin que vous soyez soumis à l'épreuve, et vous aurez une tribulation de dix jours. Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie. (Apoc 2, 10).

Il n'y a que le chemin de la croix qui peut conduire à l'héritage céleste. Nous y sommes engagés. Qu'attendons-nous?

(Texte préparé par la Société Catholique de la Bible).



Feu M. l'abbé Têtu.

M. l'abbé Têtu était le dernier survivant de la famille du Dr Ludger Têtu, médecin à Rivière Ouelle, et le premier professeur de zootechnie au Canada, très probablement même dans toute l'Amérique.

M. l'abbé Têtu a connu M. Pilote, le fondateur de l'École d'Agriculture. Sa mémoire prodigieuse a fait de lui une sorte d'encyclopédie des choses du temps passé que l'histoire n'avait pas encore recueillies.

M. l'abbé Têtu, jusqu'en ces derniers mois appelait une voiture automobile et allait faire une promenade du côté de la Rivière-Ouelle, sa paroisse natale. Nous nous sommes laissé dire que les propriétaires actuels de la maison avaient pris l'engagement d'honneur de ne rien changer tant qu'il serait vivant. En tout cas, M. Têtu allait passer devant la maison de ses parents puis revenait à Ste-Anne.

Il fut le dernier d'une famille de cinq fils qui furent, tous cinq, prêtres dans le clergé séculier ou régulier. L'abbé François a laissé au Collège un souvenir impérissable, au cours d'une trentaine d'années que dura sa cruelle maladie; un autre frère, Mgr H. Têtu venait souvent, lui aussi, au Collège.

Nous sympathisons avec la grande famille collégiale qui a entouré ce vénérable prêtre de tant d'attentions et de soins, et nous sommes assuré qu'elle aura là-haut, un protecteur en celui, qui, ici-bas, a tant aimé son Collège, et tant prié pour... tout le monde.

...Ste-Anne et l'élection du 24 octobre.

Dans une autre page, nous reproduisons de l'"Action Catholique" une communication sur la candidature de Me Gérard Lévesque au siège de Kamouraska aux Communes.

Il y a environ deux semaines, les journaux parlaient aussi d'une autre candidature éventuelle, celle du Not. L.-A. Dupuis, de Ste-Anne, ancien député à la Législature, ancien maire, ancien président de la Chambre des Notaires, ex-président de l'Office du drainage, professionnel à Ste-Anne depuis plus de quarante ans, et professeurs de droit rural à l'École d'Agriculture, depuis de nombreuses années.

Nous sommes heureux que nos concitoyens aient été l'objet de sollicitations semblables de la part des électeurs du comté et nous les en félicitons tous deux.

L. G. F.

Un quotidien acadien, l'Évangéline

Depuis le 12 septembre, l'Évangéline paraît quotidiennement, à Moncton, N.-B. Cela marque un sommet dans les progrès rapides de ce journal, depuis quelques années: d'hebdomadaire, il devint "bi-" puis tri-hebdomadaire; enfin quotidien! On ne sait pas si l'on doit louer plus le succès atteint que la prudence qu'on y a mise! Longue vie et prospérité à ce quotidien au nom en quelque sorte prédestiné.

Il doit y avoir, quelque part dans le royaume des ombres, au-delà du Styx, plusieurs personnages bi-centenaires qui ont dû se frotter les yeux. Car si les âmes des victimes du "Grand Dérangement"

ont pu frémir de fierté à la vue de cette affirmation sans équivoque d'une vitalité si glorieusement retrouvée, il est aussi des âmes dont la surprise a dû être encore plus grande: celle des bourreaux dont le geste ne finit plus de se révéler inutile dans sa cruauté...

Des contemporains nous blâmeront peut-être de rappeler encore une fois, après tant d'autres, l'horreur du "Grand Dérangement" de 1775. Nous ne tenons pas tant à l'horreur du "dérangement" qu'à signaler la leçon de l'histoire qu'il ajoute à tant d'autres leçons de l'histoire. Ce peuple déporté avait un droit indiscutable à rester au pays qu'il avait ouvert de ses mains. La Providence, qui seconde toujours le courage indomptable, s'est évidemment chargée de lui tracer le long et rude chemin du retour. Si son intervention n'est pas évidente, qu'est-ce qui peut bien être évident, ici-bas?

Le blé qui lève.

"L'Évangéline" paraissant chaque jour, à deux éditions, s'il vous plaît, voilà bien le signe sans équivoque d'une survie rayonnante, surtout — si on en juge par le passé glorieux qu'elle symbolise — une promesse d'avenir. Si nous devons féliciter hautement les habiles et tenaces ouvriers de l'Évangéline, "nous devons rendre, tout aussi bien, un hommage d'admiration à ce peuple frère qui nous donne, chaque jour, des leçons de constance au travail, d'unité dans les combats de la vie, et d'idéal très pur, sous le signe de la sainte Vierge.

"Si le grain ne meurt pas, a dit le Maître, il ne lèvera pas et ne produira pas d'épi". Or, le grain semé par inadvertance en 1755, par des gens qui n'ont rien compris à leur geste, est mort, et a germé comme le Maître l'a dit de tous les grains qu'on sème. Si bien que, d'ici quelques années, il y aura en terre, — au moins dans le Nouveau-Brunswick — plus de ce grain que de tout autre... variété. Encore quelques lunes d'années, et ce même grain dominera le cœur de la terre acadienne, là où il s'est versé tant de larmes, aux jours de l'immolation.

Vive "L'Évangéline"! Vive la moisson acadienne!

L. G. F.

Le coin des Curieux!



Pilules antiques.

Les soldats de l'ancienne Grèce connaissaient les rations concentrées, tout comme les combattants de Grande Guerre — pas la première, la deuxième!

Philon, de Byzance, qui était une sorte de correspondant de guerre du temps, — avant l'ère chrétienne — s'intéressait au problème du ravitaillement des soldats. Dans un de ses écrits il rapporte ceci: "Prenez une scille (racine bulbeuse ayant la forme d'un oignon) faites-la bouillir; coupez-la le plus finement possible. Mélangez avec un cinquième de sésame, et un quinzième de pavot (opium). Lorsque tous ces ingrédients ont été bien pilonnés dans un mortier, jusqu'à ce qu'ils soient réduits en poudre fine, liez-les ensemble avec du miel; et divisez le tout en portions grosses comme une grosse olive. Une de ces boules prise vers la deuxième heure (environ 8 h. a. m.), une autre aux environs de la dixième (quatre heures de l'après-midi) empêcheront de souffrir sérieusement de la faim.

Le Dr Godesslas, de l'Université de Californie qui mentionne ce reportage bi-millénaire, affirme que ces pilules ne sont pas si mal balancées, tant au point de vue nutritif qu'utilitaire. Le miel apporte les hydrates de carbone et l'huile de sésame ajoute sa valeur calorique. Les protéines du sésame fournissent l'élément réparateur des tissus: la scille sert de stimulant pour le cœur, et l'opium combat les tiraillements d'estomac, causés par la faim...

Cette formule qu'on pourrait être fier d'avoir inventée de nos jours, tant elle est complète, pratique, devance la chimie alimentaire de Lavoisier de quelque deux mille ans, et résout un problème que nos contemporains n'ont bien réussi à solutionner qu'au cours de la dernière guerre, soit depuis une dizaine d'années.

L. G. F.

Opium et opiomanes au Yunnan.

SCNM—Le rapport suivant nous a été adressé par le Docteur Fasana, de l'Union Médicale Missionnaire Italienne, Directeur de l'Hôpital St-Camille, à Hweitseh.

C'est au début du 16^e siècle, par la Perse et l'Inde, que l'opium fut introduit en Chine, mais ce n'est que beaucoup plus tard, vers le milieu du 18^e siècle, que les Chinois commencèrent à le fumer, suivant en cela l'exemple des habitants de l'Assam.

Certaines nations européennes virent dans le commerce de l'opium une source de gains considérables et favorisèrent la culture du pavot sur l'immense territoire chinois. Les Chinois comprirent le danger et des mandarins présentèrent à l'Empereur Taoukuang (1821-1850) une supplique, dans laquelle ils disaient: "Jamais, depuis ses origines, l'empire n'a couru un aussi grand danger. L'opium est un poison qui débilite notre peuple, dessèche nos os; un ver qui rongé notre cœur, ruine notre famille...." La suppression des importations d'opium s'imposait. La Chine la tenta, mais, en 1939, éclata la "guerre de l'opium", et la Chine vaincue se vit contrainte d'ouvrir ses ports au commerce du terrible poison. C'est là une page qui n'est certes pas à la gloire de la civilisation occidentale.

De nos jours, la culture du pavot est très répandue au Yunnan, vu l'insuffisance des importations d'opium de Birmanie. Elle est favorisée par le climat, et aussi par les Lolos, tribu indépendante qui fait du commerce de l'opium sa principale richesse, ainsi que par les paysans chinois des régions montagneuses, où le contrôle du gouvernement est moins efficace.

Il n'est pas facile de connaître avec précision le pourcentage des fumeurs d'opium au Yunnan; les estimations vont de 65 à 85% de la population, selon les régions. Du moins peut-on affirmer, sans crainte de se tromper, que la quasi totalité des commerçants, des bourgeois, des riches et aussi des porteurs sont des fumeurs d'opium. Les uns fument par vanité, pour étaler leur richesse, d'au-

tres par faiblesse, pour n'avoir pas su résister aux instances d'amis opiomanes, ou encore pour des raisons de santé, car l'opium est un calmant que l'on considère ici comme la panacée de tous les maux. Cette dernière raison est particulièrement dangereuse, car, une fois prise l'habitude du calmant, il est moralement impossible de s'en passer; le remède est devenu un vice.

Dans notre hôpital de Hweitseh quelque 80 intoxiqués ont été soumis à un traitement approprié, tandis que 200 autres ont été gardés en observation. Ces opiomanes invétérés fumaient une moyenne de 6 à 8 grammes par jour — mais beaucoup arrivaient à 15 grammes et certains à 35 grammes! Dose effrayante, si l'on songe que, dans l'ensemble, les fumeurs normaux ne dépassent guère 2 à 3 décigrammes. On imagine sans peine toutes les ruses qu'il fallut employer, toute la patience qu'il fallut déployer pour arriver à guérir des individus aussi profondément intoxiqués.

Sur les effets de l'opium, la fantaisie des journalistes en mal de copie s'est donné libre cours. Il n'est donc pas inutile de préciser que le Chinois ne cherche nullement dans l'opium un moyen pour "matérialiser son imagination en images voluptueuses". Le chinois est plus pratique et il préfère laisser à quelques étrangers dégénérés les sensations anormales.

Dans les premiers temps, l'opium diminue si peu les facultés intellectuelles, provoque si peu l'abrutissement et la somnolence, que bien des commerçants traitent leurs affaires en fumant. Mais quand il est consommé en quantité supérieure aux capacités de l'organisme ou que l'intoxication est avancée les énergies physiques morales s'effritent et s'écroulent, la conversation languit, les yeux s'éteignent, les jambes refusent leur service. L'opiomane conserve toutefois l'entière perception de la valeur morale de ses actes. Il ne peut donc être question pour lui de circonstances atténuantes, comme pour les alcooliques.

Tout cela n'empêche pas que l'opium soit une passion délétère pour ceux qui s'y adonnent, car elle finit par conduire à l'aboulie et à l'indifférence totale. Les communistes l'ont bien compris et en ont fait un de leurs meilleurs moyens de propagation parmi les populations de la Chine méridionale. Encourager la culture illégale du pavot, c'est, ils le savent, assurer pour un proche avenir leur emprise sur d'innombrables cerveaux.

L'opium et l'opiomane sont donc une grave menace qui pèse sur la Chine. On ne peut cependant désespérer de la force de résistance du peuple chinois, qui mystérieusement a survécu à toutes les vicissitudes de trois millénaires d'histoire.

Nouvelles de "chez nous.."

Autour de l'église.

On attend toujours un plein wagon de ciment... Sans ce retard, les cinq dernières travées du plafond seraient prêtes pour d'autres travaux.

Il est vrai qu'on a eu amplement à faire, à l'abside et au portique. En effet, des murs de brique ferment les deux petites tours des transepts: la charpente de la couverture est finie, et on y pose les planches. Le mur qui fermera l'intérieur du portique est terminée lui aussi. Les formes de ce dernier attendent le ciment...

À l'arrière de l'église, et en tournant vers le transept sud, les échafauds sont dressés. La pierre y est distribuée le long des murs; mais les maçons sont retournés chez eux; ils attendent le ciment qu'on mettra dans le mortier, et dont on remplira l'espace entre le mur et la pierre de revêtement.

Ces échafauds ont environ 8 pieds de large: ils sont faits par deux sections parallèles de trottoirs (runs) qui ont déjà servi pour distribuer le ciment dans les murs et sur les planchers. On les utilise tout simplement avant de les défaire. De cette façon aussi, les maçons pourront travailler à l'aise sans être dérangés par les hommes qui véhiculeront les matériaux, — à leur aise eux aussi, et sans danger... —

À l'intérieur.

Tout l'abside est débarrassé des chandelles qui supportaient les poutres. Le ciment a été bien réussi, extérieurement, — comme intérieurement puisque nous avons déjà relaté ici les résultats des essais de rupture dans les laboratoires. —

On distribue actuellement les surplus de matériaux de remplissage, un peu partout, à travers les chandelles qui forment une vraie forêt dans la nef du soubassement. Dès que celles-ci seront disparues, on fera le nivelage.

On a enlevé les formes de tous les murs qui étaient finis, ainsi que les sections de plafond qui avaient eu le temps requis pour "prendre". Le retard de l'arrivée du ciment n'a pas beaucoup retardé les travaux, semble-t-il, parce qu'on s'est occupé de dégager les parties terminées.

Malgré l'encombrement du terrain au nord de l'église par les machines, les tas de sable, de pierre, etc, dès que le plancher sera fini, il se produira de gros changements dans les abords, qui n'ont guère évolué depuis trois semaines faute de ciment nécessaire aux opérations.

Du portique, on peut juger dès aujourd'hui de la hauteur confortable qu'aura le soubassement, (18 pieds entre les planchers); ce n'est pas trop pour assurer un volume d'air suffisant lors des grands rassemblements, même avec un système convenable de ventilation.

Les pièces longitudinales sur lesquelles les chevrons du toit seront cloquées, sont en place, assujéties au plancher de béton par des broches qui y ont été fixées lors du coulage. Le toit qui offre une grande surface exposée aux vents aura donc la solidité voulue.

Dès que le ciment nécessaire sera arrivé, les maçons, les plombiers et ouvriers en bois pourront travailler à plein rendement. Car une fois le ciment fini dans chaque partie, on reste un peu étonné de voir combien il y a du travail de fait. Espérons que ce retard ne s'éternisera pas.

*Réunion des Anciens Elèves du Collège
jeudi, le 29 septembre.*

La réunion annuelle de l'Amicale du collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière aura lieu jeudi prochain, le 29 septembre. Les anciens élèves sont invités à se rendre à l'Alma Mater pour 10h.30 du matin. Le dîner sera servi à midi et 30.

À deux heures, aura lieu la réunion des amicalistes dans la grande salle de réception. À 4 heures, un salut solennel du St-Sacrement terminera la réunion.

On croit que plusieurs centaines d'anciens élèves assisteront à cette fête. C'est la première fois que la réunion se tient au cours de l'année scolaire. Habituellement, les amicalistes se réunissaient au début du mois de juillet.

Importants visiteurs à l'École d'Agriculture.

La semaine dernière, un religieux français rencontrait les autorités de la Faculté et de l'École d'Agriculture, et visitait l'institution afin d'étudier les méthodes modernes de production agricole appliquées au Canada.

De même, une importante délégation du nou-

Me Gérard Lévesque candidat libéral dans Kamouraska

Me Gérard Lévesque, avocat de Québec originaire de Ste-Anne-de-la-Pocatière, briguera les suffrages comme candidat libéral à l'élection complémentaire de Kamouraska, le 24 octobre. Il a accepté de poser sa candidature après en avoir été prié par un groupe important d'organiseurs du comté. Aux dernières nouvelles, il semble bien qu'il n'y aura pas d'autre candidat libéral dans ce comté.

Le groupe qui a offert la candidature à Me Lévesque était dirigé par MM. Marcel et Thomas Desjardins, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, organisateurs en chef du parti libéral dans le comté de Kamouraska, et par M. Gilbert Dubé, de Rivière-Ouelle. M. Dubé est de ceux dont on avait annoncé la candidature possible, mais il a déclaré que pour créer l'unanimité, il se retirait en faveur de Me Lévesque.

Bien qu'il soit âgé de moins de quarante ans Me Lévesque a participé à de nombreuses luttes politiques dans le comté de Kamouraska et ailleurs dans la province. Il était jusqu'à ces derniers temps l'associé professionnel de Me Eugène Marquis, dont la nomination comme juge de la Cour Supérieure a laissé vacant le siège de Kamouraska aux Communes. Il a toujours été en contact avec les électeurs de son comté d'origine.

Fils de M. Joseph-Etienne Lévesque, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Me Gérard Lévesque a fait ses études classiques au collège de Ste-Anne et ses études de droit à l'Université Laval. Subséquentement, il a suivi des cours de spécialisation en criminologie à l'Université Harvard, de Cambridge, Mass. Il est depuis plusieurs années professeur à l'Institut de psychologie de l'université de Montréal.

Après avoir été pendant un certain temps avocat de la Sureté provinciale et commissaire adjoint des prisons de la province de Québec, Me Lévesque est revenu à la pratique privée, comme associé professionnel de Me Marquis. Il s'est toujours intéressé aux problèmes de la sociologie. Il a été l'un des conférenciers-fondateurs des cours de préparation au mariage et a participé aux campagnes antialcooliques par de nombreuses conférences sur les relations entre l'alcool et le crime.

Le candidat libéral de Kamouraska est directeur du club de réforme de Québec. Il a occupé successivement plusieurs postes de responsabilité au sein de la jeunesse libérale.

(L'Action Catholique)

Cantoria Calixa-Lavallée

La Cantoria Calixa Lavallée qui reprendra ses activités au début d'octobre, disposera de quelques places pour voix d'hommes.

Qualités requises:

oreille juste et beaucoup de bonne volonté.

Pour renseignements veuillez vous adresser à:

JEAN-A. ANCTIL
directeur musical
Tél.: 79
Ste-Anne.

ELZEAR MARTEL
Trésorier,
Banque Ca. Nat.
Ste-Anne.

J.C. DUBEAU

ASSURANCES - GENERALES

VIE — FEU — AUTOMOBILE
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE
Etc. — Etc.

Rue Poiré — Téléphone: 53

Sainte-ANNE-de-la-POCATIERE

veau gouvernement provincial de Terre-Neuve passait par l'institution qu'elle visita de fond en comble; l'École d'Agriculture, des Pêcheries, Service Social-Economique, Secrétariat de la Société de Colonisation, etc, toutes choses pouvant leur servir de modèle en ce pays neuf, où il y a tout à organiser.

Faute de temps et d'espace, nous remettons à la semaine prochaine un communiqué plus circonstancié de ces visiteurs qui honorent notre institution.

Travail d'Expertise confié à un Agronome du Québec

Monsieur Bernard Baribeau, Inspecteur en Chef Service Scientifique, Division Fédérale de la Protection des Plantes de Ste-Anne-de-la-Pocatière a été choisi, par le comité exécutif du "Royal Agricultural Winter Fair" de Toronto, comme juge officiel des exhibits de pommes de terre de semence et de consommation à son exposition annuelle qui se tiendra du 15 au 23 novembre.

Cette année, l'exposition Royale d'hiver de Toronto revêt un caractère international du fait que les producteurs américains auront le privilège d'exposer des pommes de terre en compétition avec celles des producteurs du Canada. Il va sans dire que la concurrence à laquelle les producteurs canadiens devront faire face, par suite de cette décision, devrait les inciter à être très minutieux dans la préparation de leurs exhibits s'ils veulent décrocher les premiers prix à cette grande exposition.

Dans ce travail d'expertise d'une portée internationale, qui comprend plus d'une vingtaine de variétés de pommes de terre groupant plusieurs centaines d'exhibits, monsieur Bernard Baribeau sera accompagné du Dr. E. V. Hardenburg, Ithaca, New-York de monsieur A. M. Wilson, Edmonton, Alberta, et de monsieur R. E. Goodin, Toronto.

Rappelons que monsieur Baribeau a rempli à maintes reprises les fonctions de juge officiel en dehors de la province de Québec, notamment à Grand Falls, Nouveau Brunswick et au "Maritimes Winter Fair" à Amherst, Nouvelle Ecosse, et qu'il est avantageusement connu dans les milieux agricoles du Canada et à l'étranger par la publication de plusieurs bulletins et sa collaboration aux revues.

Propriétés à vendre

Maison située dans le centre du village de Ste-Anne-de-la-Pocatière, 3 loyers avec grand terrain appartenant au propriétaire, et pouvant loger un autre immeuble. S'adresser au gérant de la Banque Canadienne Nationale Ste-Anne de la Pocatière

Terrain de cinq arpents en superficie (environ) situé à l'entrecroisement des routes 2 et 2A, sur la route nationale, à Sainte-Anne; Maison confortable; excellent poste soit pour l'établissement d'un restaurant, soit d'un poste à essence.

Le tout à vendre à des conditions exceptionnelles, quant au prix et aux modes de paiement.

Pour de plus amples informations, s'adresser à "La Gazette des Campagnes".

"AU MARTINET"



Restaurant MODERNE ouvert jour et nuit

Repas complets et légers

Service de gazoline Impérial

Stationnement gratuit.

Propriété: HUDON & FRERES
Ste-ANNE-de-la-POCATIERE,